

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 1 an (renouvelable selon financement) de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent. Fourchette indicative : entre 26K€ et 33K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Melun (77)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} avril 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une vingtaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.



Description du poste

Le CNPF déploie en Seine-et-Marne, en tant que département pilote pour l'Ile-de-France, un programme d'actions au service des fonctions d'intérêt général qu'assurent les forêts privées, grâce à un travail d'**accompagnement des petites et moyennes propriétés forestières face aux enjeux du changement climatique**. Cet accompagnement se fait préférentiellement en prolongement des opérations d'aménagement foncier forestier que réalise le Département depuis plusieurs années.

Ainsi, sous l'autorité de l'Ingénieur pour l'Ile-de-France et du technicien forestier territorial, le/la technicien(ne) aura notamment pour missions et responsabilités, sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne :

- D'organiser des **réunions forestières de sensibilisation et d'information** des propriétaires de parcelles boisées seine-et-marnaises, afin de les aider à s'orienter vers une gestion durable au travers de diagnostics réalistes de leurs peuplements ;
- De réaliser des **visites-conseils**, en complément des réunions forestières, pour aider les propriétaires à mettre en place ou à améliorer la gestion durable de leurs parcelles boisées, le cas échéant en les orientant vers l'élaboration d'un document de gestion durable, et/ou la réalisation d'opérations forestières (mobilisation de bois, reboisement, desserte forestières, ...) dans un cadre collectif ;
- D'opérer des **diagnostics climatiques** pour prévenir les difficultés de gestion liées au changement climatique et en évaluer les risques en lien avec des propriétaires.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien Supérieur option gestion forestière, ou diplôme équivalent,
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires,
- Connaissances forestières notamment sur les sylvicultures de peuplements feuillus et résineux de plaine,
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de rédaction ;
- Qualités relationnelles (sens du contact, pédagogie) ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacité à rendre compte ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Gaël LEGROS, Directeur : 06 46 23 46 22 - gael.legros@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 février 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles par mail à gael.legros@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire
5 rue de la Bourie Rouge – CS 52349
45023 ORLEANS Cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra fin-février / début-mars 2023 dans les locaux du CNPF, à Orléans.



www.cnpf.fr

